

ENQUÊTE PUBLIQUE

RAPPORT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERREG V FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement (cf. Article D.29-1 du Livre du Code de l'Environnement - Projet assimilé à la catégorie A.2 (article D.29-1§3 du Livre 1er du Code de l'Environnement)), vous êtes invité à donner votre avis sur le projet de programme opérationnel INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen ainsi que sur le projet de rapport d'Évaluation Environnementale stratégique (EES).

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables sur le site internet du programme : <http://www.interreg-fwvl.eu/fr/page.php?pageId=912>

Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations orales et écrites peuvent être adressées/formulées auprès de
10/06/2014	27/08/2014	Administration communale, Service urbanisme, route de Bastogne 1 6970 Tenneville Le 27/08/2014 à 10h45	via le site internet du programme : http://www.interreg-fwvl.eu/fr/consultation-publique.php Par envoi au Collège communal Route de Bastogne 1 - 6970 Tenneville

Le dossier peut être consulté à TENNEVILLE, Maison communale, route de Bastogne n°1 chaque jour ouvrable, de 9.00 heures à 11.00 heures et de 14.00 heures à 15.30 heures, et sur rendez-vous à prendre au 084/45.00.40 ou 084/45.00.53; excepté jours fériés, congés légaux et fermeture exceptionnelle. Contact : service urbanisme.

Toute personne peut adresser/formuler ses observations écrites ou orales jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

A **Tenneville**, le **5 juin 2014**.

Le Directeur général ff,
(s) **Claudine HALKIN**

Le Bourgmestre,
(s) **Marc GAUTHIER**